

AU SECOURS !! DÉCRYPTAGE **EXTINCTEUR** ???

(Ce document n'a pas valeur légale. Il a été écrit pour débroussailler le terrain.
Consultez un professionnel compétent pour de plus amples informations).

INFORMEZ LES PROFESSIONNELS DU CABINET des différents dispositifs de sécurité!

QUEL TYPE D'EXTINCTEUR?

À **EAU PULVÉRISÉE** de **capacité 6L + additif** qui couvre 300 m² par niveau (si votre cabinet ne mesure que 100m² - ce qui est déjà une super surface pour un cabinet :-) mais réparti sur 2 étage par ex, vous êtes obligé de mettre un extincteur au RDC et un extincteur au 1er étage !).



QUELLE NORME?

Il doit être **ROUGE** (ne vous amusez pas à faire de l'art déco dessus!) pour être **visible!**
Sauf erreur, certifié CE et NF EN3 (norme AFNOR, CNPP ancien APSAD).

POUR QUELS FEUX?

Feux de **CLASSE A & B** cad tout ce qui se trouve dans nos cabinets ortho:

Classes	Logos	Types	Exemples
classe A		Combustibles solides formant de la braise	Bois, papier, coton, charbon
classe B		Combustibles solides fondants et liquides	Plastiques, cire, hydrocarbures

papier, bois, charbon, vêtements, goudron, graisse, essence & plastique.

POUR QUI?

Un cabinet orthophonique est considéré comme un établissement (**ERP**- Établissement Recevant du Public) de **5ème catégorie de type U** (a priori... car les textes ne sont pas très clairs).

OÙ dois je le mettre?

Dans un **endroit visible** et facilement accessible.

Avec une **signalisation claire**: vous devez mettre un petit panneau qui indique où il est!

Accrochez votre magnifique extincteur à un élément fixe (cad un **mur** ;-), avec une signalisation durable (cad, une jolie étiquette/**pictogramme** vendue dans le commerce;-), **sans placer la poignée de portage à plus de 1,20 m du sol** (cad, de manière à ce que vous puissiez saisir votre extincteur rapidement quand cela sera nécessaire).



Y A QUOI DEDANS?

6 Litres à **EAU PULVÉRISÉE** (+ un additif AFFF -**Agents Formant un Film Flottant**- dedans pour aider à l'extinction).

ÇA PÈSE COMBIEN? (eh oui, il faut le porter quand on l'utilise!!)
entre **9kg et 11KG**.

OÙ L'ACHETER?

Sur le net.

COMBIEN ÇA COÛTE?

Tous les prix!
De **50€ à 150€**.

COMMENT L'UTILISER?

ÉVACUER TOUT LE MONDE D'ABORD !!

1. Retirez la goupille de sécurité.
2. Vérifiez qu'il fonctionne.
3. Visez **la base du feu** & Appuyez sur la poignée.
4. Balayez la base du feu d'un mouvement horizontal.

CF Vidéo en situation: <http://www.youtube.com/watch?v=Ay56JV9IGK8>

SUR QUELQU'UN qui a pris feu?

NON !

L'utilisation d'un extincteur est vivement déconseillée sur une personne dont les vêtements ont pris feu (un extincteur au CO2 par ex le dioxyde de carbone sort à -80° ce qui, comme l'azote liquide, BRÛLE LA PEAU!!!).

Une **couverture antifeu** accrochée au mur est efficace pour éteindre ce type de feu : la personne dont les vêtements se sont enflammés peut l'utiliser elle-même, sans assistance extérieure, pour étouffer les flammes. On peut également employer dans de telles circonstances une [douches portatives de secourisme](#) semblables à des extincteurs (elles sont vertes alors que les extincteurs sont rouges) et qui contiennent de l'eau additionnée d'[antiseptique](#), ou une [douche fixe de premiers secours](#).

Cf. Videos d'utilisation de la couverture anti feu:

<http://www.minutefacile.com/vie-pratique/vie-de-famille/9126-utiliser-une-couverture-anti-feu/>

<http://www.youtube.com/watch?v=K6EkkBaCwBk>

COMBIEN DE TEMPS POUR LE VIDER COMPLÈTEMENT?

20 secondes !! Et oui!

Fonctionne sur un PETIT feu naissant !!!

Regardez à ce sujet la video: les gars doivent s'y mettre à 3 extincteurs pour en venir à bout!

<http://www.youtube.com/watch?v=GuYCbprhV-o>

ET DANS LA SALLE D'ATTENTE?

une petite affichette !

À télécharger !



VÉRIFICATION

En fonction de vos lectures, chacun jugera ce qu'il estime bon de faire...

«Les propriétaires des extincteurs d'incendie fonctionnant sous pression doivent effectuer (donc on peut le vérifier soi-même alors?) ou faire effectuer les vérifications périodiques (tous les combien??) nécessaires à leur maintien en bon état» (art. 19 de l'arrêté du 20 mai 1963).

Aucune obligation pour les particuliers de faire vérifier leur extincteur annuellement ! Pourtant n'est ce pas les mêmes extincteurs? Stratégies purement commerciales? Obligation réelle?

Vérifier régulièrement (cad tous les 3 mois) l'état de celui-ci et contrôlez les points de rouille ou de choc.

Chaque extincteur a une durée de vie de 20 ANS. En général, les société spécialisées les réprouvent tous les 5 ans et les changent tous les 10 ans. À bon entendeur...

QUAND DOIS-JE LE REMPLACER?

Les fabricants d'additif (dans un but commercial) préconisent le remplacement tous les 5 ans (en raison de l'additif)...

En fonction de vos lectures, chacun jugera ce qu'il estime bon de faire...

SOURCES

<http://www.boutique.afnor.org/livres-normes-solution-et-services/resultats/28e504c3-3fb8-4d3f-9119-c5e84a1158a4>

<http://www.ylea.eu/extincteur-eau-additif-d65.html>

<http://paysdelaloire.ordremk.fr/files/2012/03/Fiche-technique-4-normes-cabinet.pdf>

http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?sessionId=6975784EA6E2E9227DD949A505BFF460.tpdjo06v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006160487&cidTexte=LEGITEXT000006074096&dateTexte=20130107

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074096&idArticle=LEGIARTI000021048684&dateTexte=20091216>

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019140491>

<http://www.urbinfos.com/travaux-construction/categorie-types-visites-5eme-effectif-du-public-erp.html#seuil>

http://www.ordrekinogard.org/normes_cabinet_accessibilite_handicapes.pdf

<http://www.cnpp.com/fr/Informer/Referentiels/Referentiels-APSA>